



L'UNION

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON JOURNAL DE DEFENSE DES INTÉRÈTS COLONIAUX

ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale — un an . . . 12 fr. 00

DIRECTION SAINT-PIERRE
QUAI DE LA RONCIÉRE

INSERTIONS

Une à six lignes . . .	3 fr 00
Chaque ligne en plus . . .	0 fr 40
Réclames . . .	0 fr. 50
Faits divers . . .	1 fr. 00

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte à Monsieur
l'Administrateur Lachat
Saint-Pierre

St-Pierre, le 16 Décembre 1919

Monsieur

Dans une affiche placardée hier sur les murs de notre ville, signée de 19 candidats aux élections municipales du 21 courant, et par la plume, facile à reconnaître de l'un de vos fonctionnaires, qui se cache derrière leurs noms pour défendre la cause de l'Administration, je relève des insinuations fielleuses qui m'atteindraient, si je n'avais jugé depuis long-temps certains de vos collaborateurs et vous même.

Mon devoir est toutefois d'y répondre, aussi brièvement que possible, en m'abs tenant de toute prose inutile.

Je vous rappelle tout d'abord que, possédant, en bon St-Pierrais, peut-être à tort, je le veux bien, ce sentiment d'indépendance que vous avez peine à comprendre, j'ai toujours vécu libre, j'entends rester libre, et je me réserve le droit de dire avec violence, c'est possible, (qui n'a pas ses défauts ?) mais aussi avec la franchise qui vous a toujours manqué, ce que bon me plaît.

Votre affiche fait allusion à l'accord intervenu entre les anciens partis de la colonie; elle ajoute perfidement que cette l'union de bonté** s'est manifestée à l'é-

gard des pêcheurs de façon telle que « le spectre de la misère » est encore présent aux yeux de tous.

De quelle haine est donc pétri le cerveau de votre rédacteur, pour concevoir de pareilles infamies?

Comment un Chef de Colonie, soucieux de sa dignité et de ses devoirs, peut-il les laisser reproduire par les presses du Gouvernement?

Je suis sur la liste qui s'oppose à la votre, le seul représentant des acheteurs de morues incriminés.

En ma qualité de représentant du Commerce, vous m'avez demandé de tenter un arrangement; après divers pourparlers, au cours desquels j'ai été injustement pris à partie, sans que vous ayez eu le courage de vous interposer pour remettre les choses au point, j'ai, en y apportant toute mon influence, contribué à mettre fin au différend existant entre acheteurs et pêcheurs, à l'entière satisfaction de ces derniers.

Ce résultat d'ailleurs, je l'ai obtenu, non grâce à vous qui visiez surtout en cette malheureuse affaire un but politique, mais aux circonstances qui nous ont permis d'accorder des conditions absolument imprévues quelques jours avant.

Si cette question des morues n'a pas été solutionnée plus tôt, que les petits pêcheurs le sachent bien, vous en êtes seul responsable

Dès le 17 août, je vous ai fait connaître verbalement que vu la situation des marchés métropolitains, nous ne pensions pas que les prix de 40 et 25 francs seraient dépassés; j'ai reconnu,

vous ne le niez pas, qu'à ces taux, la misère serait grande cet hiver, mais que les acheteurs ne pouvaient pour l'instant accorder davantage, et c'est alors que dans l'intérêt de ces petits pêcheurs pour lesquels je me suis dévoué chaque fois que j'en ai eu l'occasion, je vous ai suggéré de fixer vous-même, d'accord avec ces derniers, le prix de leur poisson, à la condition que l'Administration se portât garant envers le sachet de la perte susceptible de se produire.

Vous m'avez demandé, M. l'Administrateur, si je parlais sérieusement, en haussant les épaules, le tout accompagné d'un sourire, de ce sourire où il y a de tout, sauf de la franchise !

Et pourtant, ma proposition était aussi raisonnable que celle d'achat par la Ville de Paris, qui n'eût hélas! probablement jamais abouti.

Cette même proposition, je l'ai réitérée après le 24 août, sans plus de succès.

Et alors que vous savez pertinemment que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour arranger rapidement une situation que nous avions des raisons de déployer beaucoup plus que vous, vous autorisez votre imprimerie, dont le Chef est en tête de votre liste à se prêter à des diffamations de ce genre. C'est inimaginable!

Vous avez réussi à enrégimenter quelques uns de ces pêcheurs, votre voix a été si persuasive qu'ils ont fini par croire que vraiment les acheteurs étaient des exploiteurs, tout comme les commerçants.

Mais comment expliquez-vous que les membres du bureau de leur Syndicat aient tenu à venir tous me



remercier chaleureusement de l'heureux résultat de mon intervention.

Et ce sont ces hommes que vous voulez animer contre moi. Ils me connaissent, M. l'Administrateur comme enfant du pays, ils savent que j'ai éprouvé personnellement une joie réelle, quand j'ai été autorisé par les maisons concurrentes, à leur assurer, le prix de 52 francs; il savent que comme par le passé ils peuvent compter sur moi. Et ils ne vous connaissent pas. Mais ils apprendront à vous connaître.

Ces pêcheurs, sans excepter ceux dont vous vous servez pour arriver à vos fins, sont d'ailleurs de fort braves gens; de père en fils, ils exercent leur industrie, se trouvant bien de leurs rapports avec les commerçants, pour la plupart eux-mêmes fils de pêcheurs et d'ouvriers.

Pour mettre fin à cette bonne union, il a fallu que vous vinssiez semer le désordre en ce pays.

Triste besogne certes! dont vous seriez, je le souhaite, récompensé comme vous le méritez.

Il est un peu tard de vous faire le protecteur des faibles; ne vous a-t-on pas vu à l'œuvre, lorsque vous avez formé cette milice, dont l'utilité a été surtout de vous couvrir de ridicule au grand bonheur de tous vos fonctionnaires qui vous détestent. Vous n'étiez guère tendre pour les volontaires, ouvriers et pêcheurs immobilisés de longs jours pour attendre les sous-marin imaginaires qui troublaient votre sommeil!

Vous reprochez aux employeurs de s'être plaints de l'élévation du prix des journées. N'avez-vous pas vous-même retardé l'exécution de travaux importants plutôt que de céder, disiez-vous, aux exigences des ouvriers.

Pensez-vous que certains mobilisés en sursis oublient les réquisitions fréquentes dont ils ont été l'objet?

Aujourd'hui, vous voulez le bonheur de tous vos administrés, c'est fort bien, mais respectez la vérité:

Vous avez laissé livrer au public les fameuses délibérations secrètes de votre fameux Conseil d'Administration, dont j'ai le triste honneur de faire partie, et vous laissez accuser le maire et moi d'avoir refusé une augmentation d'indem-

nité aux fonctionnaires locaux.

Vous évitez de dire comment s'est passée cette affaire, c'est devant votre mépris de la situation misérable des petits employés municipaux, devant votre injustice criante, en la circonstance, que le maire et moi nous nous sommes abstenu de prendre part au vote. Si c'était à refaire, j'agirais de même façon pour protester contre votre parti pris, sachant fort bien, comme nous le savions ce jour-là que les fonctionnaires n'en pâtiraient point.

Mais la calomnie est une fort belle invention pour se débarrasser des généraux; je n'emploierai pas les mêmes armes.

Vous vous êtes plus à reconnaître souvent les services que j'avais rendus à l'Administration, je ne les regrette pas, pas plus que je ne regrette ce que j'ai fait pour nombrer de pêcheurs et d'ouvriers qui, à votre exemple et peut-être sur vos conseils, ont oublié; Combien de fois, ne m'avez-vous pas conseillé d'éconduire les importuns dont je vous transmettais régulièrement les doléances, me disant qu'ils ne m'en sauraient pas gré!

La conscience tranquille, je continuerais mon chemin sans me laisser émouvoir, soyez en sûr, par le pouvoir, bien éphémère désormais, que vous avez en mains.

Je ne vous poserai en terminant que quelques questions, vous n'y répondrez pas mais vous les comprendrez, et l'on y devinera la mentalité des milieux gouvernementaux, où l'on se déchire à belles dents, jusqu'au moment où l'on s'unira pour écraser si possible, le vil roturier coupable d'excès d'indépendance!

Mr l'Administrateur, votre secrétaire se souvient-il d'avoir, en plein conseil d'Administration, nie pour ne pas vous déplaire, il l'a avoué depuis, une entente passée par son intermédiaire, et confirmée par une lettre qu'il avait lui-même dictée?

Ne se souvient-il pas d'avoir fait de vous, en maintes occasions, des portraits beaucoup moins flatteurs que n'eussent imaginé vos pires adversaires?

Ne vous souvenez-vous pas vous-même de m'avoir dit que vous vous sentiez isolé et qu'aucun de vos subordonnés ne vous inspirait confiance?

La situation était tendue, et l'accord est aujourd'hui parfait.

Et vous laissez les presses administratives nous reprocher cet accord entre les adversaires d'autrefois, c'est de l'inconscience, en même temps qu'une action coupable.

Votre rôle de chef est de prêcher le calme, et vous incitez à la révolte!

Oui, nous, nous sommes groupés non contre les petits pêcheurs qui sont et resteront nos amis, et qui ont d'abord leurs repris avec nous leurs bonnes relations, comme si votre main néfaste n'y avait jamais passé, mais bien contre votre administration et vos procédés inqualifiables.

Nos désaccords constituaient votre force, de notre union, dépend la vie de cette colonie.

Quoiqu'il arrive, nous tous St-Pierrois, de naissance et de cœur, pêcheurs ouvriers ou négociants, nous serons encore là sur notre rocher aride, que vous serez déjà loin, oubliant à jamais ceux que vous semblez protéger pour en tirer un profit personnel, et laissant derrière vous le pénible souvenir d'un homme qui aura trompé tout le monde.

Sur cette dernière vérité, je m'arrête, et vous prie d'agréer comme représentant du Gouvernement de la République, l'assurance de mes sentiments respectueux.

L. Dupont

Président de la Chambre de Commerce
Membre du Conseil d'Administration
Conseiller Municipal sortant.

AU POILU

Poilu mon ami, dont l'endurance la discipline, le courage admirables ont sauvé la France et la Liberté, permets à quelqu'un qui s'est battu côté à côté avec toi sur tous les champs de bataille de l'Europe, de te montrer une dernière fois ton paston devoir car tu le connais, mais le moyen facile et sûr de le remplir.

Si tu veux que tes sacrifices n'aient pas été consentis en vain, si tu veux que ton pays revive, apporte une dernière fois ton concours, sers dans la paix comme tu as servi dans la guerre.

Dis au triste sire Lachat, qui voudrait imposer à perpétuité sa dictature ce que tu disais au boche quand il venait sur nous sournoisement : « Arrière on ne passe pas » Et ajoute :

« Quand je souffrais là bas dans la tranchée, quand je voyais les camarades disparaître ensevelis à mes côtés, quand je râlais sur un lit d'ambulance, quand je sautais sur mines et torpilles, quand je subissais l'horreur de camps allemands, quand j'endurais en un mot toutes les tortures pour sauver ma France qui est aussi la tienne j'imagine, toi que faisais-tu ? »

« Tu jouais les Guillaume tout simplement. Bien au chaud dans ton palais, ne manquant de rien dit-t-on, tu n'avais qu'une crainte, le rappel en France. Et pour donner un semblant d'excuse à ton séjour trop prolongé, tu faisais la guerre. Général en chef, enroué d'un brillant état-major tu faisais sonner ton sabre. J'ai ouï dire que tu étais superbe, quand parading sur les places de St-Pierre flanqué de ton aide de camp Bocher, tu commandais la manœuvre. »

« En avais tu assez souci du Boche, quand tu obligais tout le monde à faire la garde quand tu conseillais par voie d'affiches, la fuite à la montagne "par les chemins les moins fréquentés." quand tu réclamais des fusils et mitrailleuses dont nous avions tant besoin là bas, quand tu faisais sonner de fausses alertes, rôdant même la nuit à toute heure par des chemins obscurs. »

« Tu étais alors le maître absolu. La guerre avec ses exigences te donnait des pouvoirs presque sans limites et tu en profitais. »

« Ainsi tu prenais l'habitude de te croire Grand et c'est pourquoi tu en arrives aujourd'hui à vouloir jouer les Clemenceau. Convaincu d'avoir sauvé St-Pierre dans la guerre, tu veux également le sauver dans la paix. »

« Arrière on ne passe pas ! ...

« Nos propres affaires ne te regardent pas, nous sommes assez grands pour les faire nous-mêmes. Un conseil va-t-en vite ! N'aie pas peur les boches sont partis de France je suis te l'affirmer car j'ai donné la main à

les sortir »

« Rentre sans crainte, c'est fini maintenant la guerre. On ne t'attends pas là bas dis-tu. Je te crois sans peine n'as pas quand même « Crois moi, c'est plus prudent ! »

Ton ruban dis-tu ! Tu l'auras — A l'ancienneté tout au moins. »

Dis lui cela et le reste mon frère d'armes ; il te suffit d'un geste bien simple.

Vote pour la liste Laborde. Les candidats de Lachat peuvent être très honorables, mais ce sont ses instruments, cela suffit.

Tu t'es battu pour que ton pays reste libre, vote maintenant pour le même motif. C'est ton devoir !

X

Que fait-il de l'argent

Le journal officiel du 24 juin 1919 et celui du 30 Août de la même année contiennent un avis conçu à peu près en ces termes : Le public est informé que le Comité de la Tournée de l'Armée d'Afrique et des troupes coloniales a mis à la disposition de l'Administration de la Colonie une somme d'100 mille francs. Cette somme est destinée à venir en aide aux coloniaux et aux familles nécessiteuses des militaires de l'armée coloniale.

La distribution aura lieu incessamment.

Et c'est signé Lachat.

Vous entendez bien lecteurs, vingt mille francs ont été attribués à Saint-Pierre et la distribution devait être faite incessamment.

Or à notre connaissance, il n'a encore été distribué quoique ce soit.

Que fait donc notre inénarrable Administrateur ? Il fait cependant assez froid pour que les misères puissent être soulagées immédiatement. Veut-il faire comme il a fait pour le bureau de bienfaisance.

Ou bien, ce grippe sou bien connu a-t-il jugé que les St Pierrais qui ont fait la guerre sont assez riches, et a-t-il tout

simplement renvoyé l'argent en France, comme il a fait des subventions données par le Gouvernement à la Colonie.

Répondez M. Lachat, Répondez !

On nous affirme aussi, sous toutes réserves cependant, que des malheureuses veuves de la guerre, attendent depuis des mois leurs titres de pensions et les arrérages de ces rentes. Or on prétend que certains de ces titres sont arrivés depuis longtemps.

Si cela est exact, c'est tout simplement monstrueux.

LES RÉCOMPENSES

Les civils, ceux de l'arrière, comme on les a dénommés, ont, tout comme les militaires fait leur devoir pendant la guerre.

Les actes de courage et de dévouement d'abnégation, le renoncement de soi-même, tout a contribué à la victoire finale, qui nous a débarrassé des hordes germaniques.

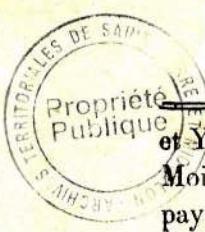
Le Gouvernement, une fois l'armistice signé, a décidé de récompenser le courage civil tout comme les soldats, ont reçu de nombreux témoignages de leur hérosisme.

Les préfets des départements, les Gouverneurs des Colonies ont été invités à signaler ceux qui leur semblaient devoir mériter un témoignage de reconnaissance du pays.

Il paraît que M. L'Administrateur Lachat, lorsqu'il a reçu cette demande a été tout d'abord fort embarrassé.

Dans son for intérieur il se disait : Je connais certaines braves gens à St-Pierre qui certainement méritent une petite récompense.

Si les circonstances ne leur ont pas permis de manifester d'une façon éclatante leur courage et leur dévouement au pays, ils ont néanmoins aidé de tout leur pouvoir au résultat final. C'est très bien a ajouté M. Lachat, toujours se parlant à lui-même mais !... Si je propose X



et Y et même Z. Qui me proposera ? Moi qui somme toute ai tout fait en ce pays.

Voyons ! N'ai-je pas bien administré, à preuve qu'on me proposait de l'argent j'ai pu dire au Gouvernement que je n'en avais pas besoin. Les rues n'existent plus, les quais sont en ruines, les bâtiments tombent de vétusté !

Bah ! Qu'est-ce que cela fait et qui le saura.

D'un autre côté, n'ai-je pas créé cette sublime milice qui a rendu tant de services et appris la discipline aux St-Pierrais.

Il est vrai que plusieurs des miliciens ont failli en claquer.

Bah ! Qu'est-ce que cela fait et qui le saura.

Prenant alors bravement sa plume, Lachat répondit au Ministre qu'il n'y avait personne à St-Pierre susceptible d'être récompensé par le Gouvernement mais que lui Lachat Ernest, demandait à être décoré de la croix de la légion d'honneur et qu'il l'avait bien gagnée !

Voilà le Monsieur, qu'en dites vous lecteurs ?

Cela s'appelle du culot ! de l'autruche mais ne nous étonne pas de l'individu.

ŒUVRE DE DEMAIN

La mission des municipalités ne fut jamais plus chargée ni plus importante qu'à l'heure actuelle.

Les communes ont eu à faire face pendant cette longue guerre à toutes sortes de charges nouvelles : Secours divers encherissement des travaux et des services des salaires traitements etc...

La plupart d'entre elles se sent endettées, et celles qui l'étaient n'ont fait qu'aggraver encore leur situation.

Aussi ont-elles à fournir maintenant un effort considérable pour rendre à la vie locale, non seulement l'activité d'autrefois mais davantage encore.

Des problèmes complexes et nouveaux s'imposent et il faudra les résoudre promptement.

Les communes auront à se procurer des ressources pour payer l'arrière, réorganiser le présent, assurer l'avenir.

Oui ! nous avons besoin jusque dans les petites communes — et n'oublions

pas que St-Pierre est une ville — d'hommes résolus, capables de prendre leurs responsabilités, susceptibles d'initiative, aptes à discuter pied à pied en connaissance de cause, les réformes urgentes nécessaires

Il n'est pas un seul électeur qui ne se sont fait ces reflexions. C'est pourquoi, nous devons d'un commun accord confier le mandat communal à des hommes de jugement sûr et d'action énergique, en même temps que rompus aux questions d'intérêt général.

Ce n'est pas le moment de se lancer dans des essais aventureux propres à engager d'avantage nos communes, à les mettre pour encore quatre longues années — au cours desquelles se jouera le sort de la colonie — dans la main d'un étranger qui ne s'intéresse à nos îles qu'en proportion de sa haine et de son désir d'avancement.

Le devoir est de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, du travail et de rejeter bien loin toute tentative de bolchevisme plus ou moins déguisée.

Saint-Pierrais, vous saurez élire des hommes capables de vous défendre, et non des hommes capables seulement de s'agiter dans le vide.

LE SYNDICAT

A grand renfort d'affiches multicolores apposées hier soir sur les murs de la ville les membres du Syndicat ont été convoqués pour une réunion au Café du Midi réunion électorale déguisée bien entendu ; soixante membres environ dont presque la moitié de l'île aux chiens se sont rendus à l'invitation.

Le camarade Daguerre a pris la parole, et, après échange de vues, les résolutions suivantes ont été proposées : Nécessité d'ordonner au futur directeur du frigo de ne pas accepter aucune morue provenant de petits pêcheurs non syndiqués.

Nécessité de se rendre lundi matin en nombre, sur les cales où travaillent les manœuvres et de casser la G.... à tous ceux qui acceptent moins de 25 francs par jour

Nécessité de faire la guerre par tous les moyens, aux traitres qui ont lâché le syndicat, ainsi qu'aux maisons de commerce.

Comme intermède, le providentiel Planté est descendu du plafond et il a parlé.

La main sur le cœur, il a dit tout son amour pour les petits pêcheurs en même temps, que la nécessité, pour ceux-ci de voter tous contre la liste composée "de boches". Il a déclaré aux syndiqués que si lui Planté, avait un anneau dans le nez les commerçants l'avaient au pied !

Malgré tout leur talent les oratrices n'ont pas été applaudies parait-il, par contre, un syndiqué s'est déclaré prêt à voter pour la liste des petits pêcheurs si on lui prouvait qu'elle n'est pas à la re, morque de Lachat. Planté a fait le sourd, et, sur sa conscience, il a juré de nouveau tout son amour pour les petits pêcheurs.

Electeurs St-Pierrais jugez !...

TRAVERSÉE MOUVEMENTÉE

Notre paquebot postal a montré encore une fois au cours de la dernière tempête, ses solides qualités nautiques.

Parti le 10 Décembre à 8 heures du matin pour North Sydney avec 30 passagers, le navire était assailli le soir même vers 9 heures par un cyclone de N. O. d'une violence inouïe.

Toute la nuit et toute la journée du lendemain, onze le petit navire, ballotté comme un bouchon a tenu tête aux vagues monstrueuses qui montaient à l'assaut, menaçant de l'engloutir.

Forcé fut, de crainte d'avaries à la machine de diminuer la vitesse, le navire vint alors en travers et les lames firent basse sur lui, lui causant des avaries assez sérieuses, jambettes tordues, tôles enfoncées, rambardes arrachées.

Enfin dans la matinée du 13 Décembre le temps commença à mollir et à la nuit le navire put reprendre sa route quoique encore fortement secoué par la mer. Le 13 à 6 heures du matin le Pro-Patria était au port.

Au cours de ce mauvais temps le capitaine et l'équipage firent preuve de beaucoup de courage et de sang froid. Le commandant Ferrero, est très énergique, froid et calme dans le danger.

Nous sommes heureux de le féliciter d'avoir su mener son navire à bon port ainsi que ses passagers.